

# AUTORISATION PHOTOS

Lors d'activités scolaires et dans un but strictement éducatif, l'enseignant(e) peut être amené(e) à photographier ou filmer votre enfant.

De même, ces créations peuvent être publiées.

Dans ce cadre, vous devez donner votre accord, ou non, concernant le droit à l'image en complétant le coupon ci-dessous.

---

M, Mme .....

Parents de :

Nom : ..... Prénom : ..... Classe : .....

Nom : ..... Prénom : ..... Classe : .....

Nom : ..... Prénom : ..... Classe : .....

\* Accepte que celui-ci ou ceux-ci soit(ent) filmé(s) ou photographié(s) lors d'activités scolaires, et que ses productions et créations soient diffusées.

\* N'accepte pas que celui-ci ou ceux-ci soit(ent) filmé(s) ou photographié(s) lors d'activités scolaires.

*\* Cocher la réponse choisie ou barrer la mention inutile*

La validité de cette autorisation vaudra, sauf avis contraire notifié par écrit tant que ce ou ces enfant(s) restera (ront) élève(s) de l'établissement Notre Dame de Caderot à Berre l'Etang.

**Signature(s) des parents :**

**« Lu et approuvé »**